



Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2601005

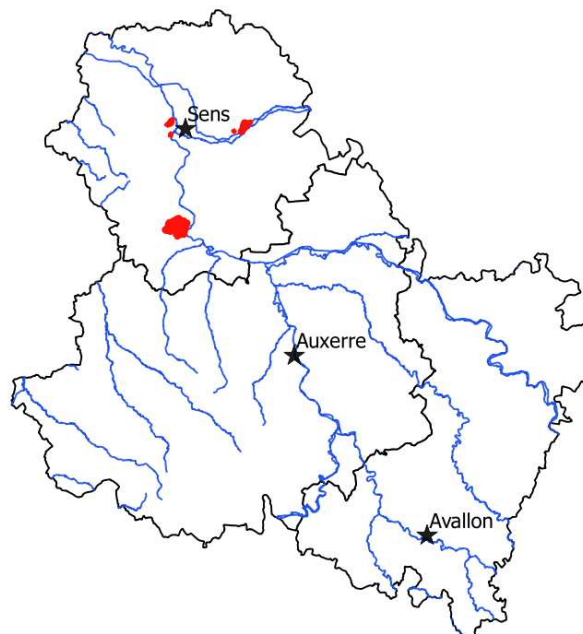
Numéro régional : 50

Département : Yonne

Arrondissement : Sens

Communes : Celle-Saint-Cyr, Cezy, Paron, Pont-sur-Vanne, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin-du-Tertre, Vallées de la Vanne, Verlin, Villiers-Louis

Surface : 1385 hectares



Le site Natura 2000 des « Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne » est composé de cinq entités situées dans le département de l'Yonne. Deux d'entre elles surplombent la ville de Sens, en rive gauche de l'Yonne, deux autres dominent la vallée de la Vanne. Ces quatre entités localisées sur des coteaux calcaires présentent des pelouses sèches accueillant des espèces végétales et animales remarquables. La dernière entité, localisée à Saint-Julien-du-Sault, est constituée de boisements de feuillus, ainsi que de plateaux et zones de bocages, favorables aux chauves-souris.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Les pelouses sèches : Implantées sur les sols crayeux des sommets et hauts de pentes, les pelouses se présentent sous la forme de milieux herbacés ras dominés par les graminées et sont associées à un autre habitat d'intérêt européen : les landes à Genévrier.

De par les conditions de sécheresse et la faible épaisseur des sols, les pelouses recèlent un cortège d'espèces végétales originales et souvent rares pour la région, parmi lesquelles des orchidées. Les pentes plus ensoleillées constituent un lieu de vie idéal pour nombre de papillons.



Les prairies : Au sein de l'entité de Saint-Julien-du-Sault, qui longe de la vallée de l'Ocques, on retrouve des zones de bocages constituées de prairies pâturées et de haies. Ces habitats représentent des zones de chasse pour les Chiroptères.

Les forêts : Elles correspondent au stade ultime de la succession dynamique allant de la craie nue aux habitats boisés.



Dans la vallée de l'Ocques, les boisements de feuillus localisés sur les coteaux et les plateaux constituent des habitats de chasse favorables aux chauve-souris d'intérêt communautaire recensées (le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe).

Dans les vallées de l'Yonne et de la Vanne, ce milieu est encore très jeune et la végétation n'y est encore pas organisée pour la pleine expression de l'habitat.

Quant aux pineraies, elles hébergent une flore originale et peu courante et des espèces comme le Pouillot de Bonelli.



Les cours d'eau : Les ruisseaux, rivières, canaux et fossés, leurs ripisylves et la végétation rivulaire forment des couloirs de dispersion importants pour les chauves-souris.

Ils sont également le milieu de vie d'espèces aquatiques.



Les gîtes à chauves-souris : Les chauves-souris femelles se regroupent en colonies dans des gîtes afin de mettre bas et élever leurs petits. Chaque espèce possède ses propres exigences écologiques et choisit donc ses gîtes en fonction de celles-ci (quiétude, température, humidité...). Ainsi le Grand Rhinolophe apprécie les bâtiments comme les greniers, les caves ou les bâtiments agricoles. Lors de l'hivernage, certaines espèces, comme la Barbastelle d'Europe, occupent des sites très variés (grottes, anciennes carrières souterraines, arbres creux...).

Les enjeux sur le site



Au vu de leur richesse floristique exceptionnelle, le maintien des **pelouses** calcaires, soumises à des menaces à la fois naturelles et anthropiques, est défini comme le principal enjeu de conservation.

x Suite à l'abandon des pratiques agropastorales se traduisant par une absence totale d'entretien et une colonisation naturelle par les ligneux, les milieux de pelouses évoluent vers des stades boisés.

➤ Restaurer les pelouses embuissonnées et maintenir l'ouverture des milieux par le biais d'activités agropastorales extensives (fauche et/ou pâturage).

x Du fait de leur caractère péri-urbain, les pelouses sont le siège de nombreuses activités sportives et de loisirs pouvant localement occasionner des dérangements répétitifs de la faune et le piétinement des milieux naturels.

➤ Maîtriser la fréquentation humaine et inciter les usagers et pratiquants de sports et de loisirs nature au respect du patrimoine naturel.



Au vu de leur rôle important en matière de biodiversité, la préservation des prairies constitue un enjeu important.

x L'évolution de l'occupation du sol (conversion des prairies en cultures, suppression des haies...) et l'intensification des pratiques agricoles (augmentation de la charge en bétail...) peuvent dégrader les habitats naturels propices aux déplacements et à l'alimentation des chiroptères.

➤ Maintenir et restaurer le **réseau bocager**.



Les **milieux forestiers** occupent un tiers du site. L'enjeu de la gestion est de favoriser leur maturation et conserver leur naturalité.

x Les traitements uniformes, les coupes forestières sur de grandes superficies et les plantations monospécifiques peuvent contribuer à l'homogénéisation des habitats forestiers ainsi qu'à la perte de gîtes et de proies pour les chauves-souris.

➤ Maintenir et restaurer la qualité des habitats présentant un intérêt pour les activités de chasse et de transit des chauves-souris.



Les milieux aquatiques recèlent un cortège remarquable de plantes spécifiques et sont favorables à une faune abondante et diversifiée.

x La dégradation de la qualité de l'eau et des **habitats naturels rivulaires** est défavorable aux espèces exploitant ces milieux.

➤ Préserver les **milieux aquatiques** et la végétation associée.

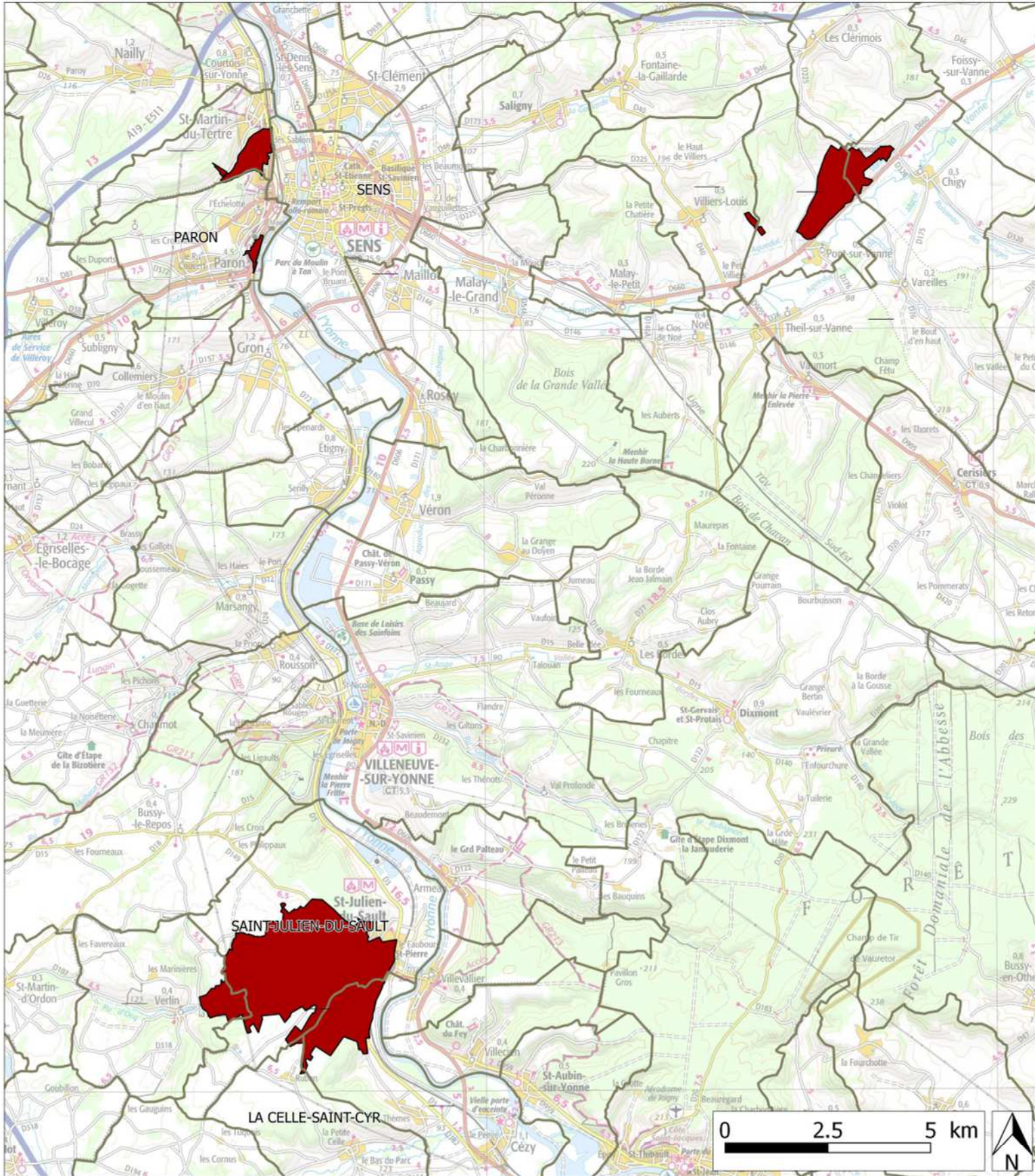


Les **cavités**, les espaces forestiers, les prairies et les milieux aquatiques forment une mosaïque d'habitats indispensable au maintien des populations de chauves-souris. L'ensemble de ces habitats plus ou moins naturels à chiroptères est soumis à des menaces à la fois naturelles et anthropiques.



x De la même façon que la suppression des haies et des ripisylves, l'étalement urbain et les constructions d'infrastructures routières contribuent à l'isolement des populations de chauves-souris. Associés à la disparition ou la modification des gîtes, ces facteurs d'isolement sont une des causes de déclin population de chauves-souris.

➤ Maintenir les **gîtes à chauve-souris** et leurs accès et prendre en compte l'importance de la continuité écologique dans tout aménagement du territoire.

Proposition de site d'importance communautaire
FR 2601005 " Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne "



Légende

-  Communes
-  Site Natura 2000